

PROCOLE ET CONSEILS AVANT LE PASSAGE DU CHIEN

1) Détection en cas de suspicion sans traitement effectué par un entreprise :

IMPERATIF AVANT NOTRE INTERVENTION

- Nous indiquer, avant notre déplacement, si vous avez utilisé de la terre de diatomée ou si un traitement à déjà été réalisé par vos soins.
- Ne pas aérer les pièces, 1 heure avant notre arrivée.
- Couper la climatisation, la VMC (si possible).
- Désencombrer les pièces notamment autours des meubles et plinthes, dégager les prises électriques, les zones avec des rallonges, câbles, etc...
- Retirer les objets sous les lits et les laisser accessibles dans la pièce.
- Ranger tout ce qui est fragile et cassable (ordinateur, vases, ...).
- Ne pas laisser trainer de nourriture, ni d'objets contenant (couteaux, seringues, ...).
- Nous prévenir si vous avez des animaux de compagnie afin de choisir le chien le plus adapté. Prévoir de les isoler dans une pièce lors de notre passage (cuisine, salle de bain, WC...)

LORS DE NOTRE INTERVENTION :

- Dans la mesure du possible, minimiser le nombre de personnes lors du passage du chien.
- Nos chiens ne présentent aucune agressivité, mais ce sont des chiens de travail il est donc souhaitable de ne pas les toucher ni les caresser.
- Attention aux personnes présentant des allergies aux poils de chien.
- Avec votre accord, Il est possible que nous soyons amenés à démonter les sommiers, les encadrements de prise, etc... Ils seront remontés par vos soins après le traitement de l'entreprise de désinsectisation de votre choix.

A L'ISSUE DE NOTRE INTERVENTION :

- Les pièces positives à la présence de punaises de lit devront être misent en quarantaine en attendant le traitement.

2) Pour une détection post-traitement :

- Il faudra appliquer tout l'intitulé 1)
- Nous préciser le type de traitement, la date de réalisation et nous fournir, éventuellement, les fiches sécurité des produits utilisés (à demander à l'entreprise de désinsectisation).
- Les pièges à phéromones devront être enlevé avant notre intervention.
- En post-traitement, les lieux traités doivent être aspirés (terre de diatomée) et lavés au savon noir pour préserver la santé de nos chiens.